

# Retour sur le 97<sup>e</sup> Congrès des Maires de France avec Pierre Jarlier, Sénateur du Cantal, Vice-président de l'AMF



## COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES EN QUESTION À L'HEURE DE LA REFORME TERRITORIALE

L'auditorium était quasi complet, mercredi 26 novembre, lors d'une matinée consacrée aux grandes questions institutionnelles. Au programme : la réforme territoriale et la place des communes et des intercommunalités, à l'occasion de l'examen du projet de loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).



Gérard Larcher, président du Sénat, a rappelé lors de son discours d'introduction devant les maires « *la place fondamentale, irremplaçable de l'échelon communal dans notre organisation territoriale* ». De nombreux élus redoutent la dilution des compétences communales au sein d'intercommunalités de plus en plus larges. Le seuil des 20 000 habitants pour les EPCI a fait l'unanimité contre lui. « *Les petites intercommunalités ont parfois des territoires plus grands que les grandes intercos en nombre d'habitants* » a expliqué, devant un public acquis, Philippe Bas, élu de la Manche. S'agissant des communes nouvelles sur lesquelles de nombreux élus s'interrogent, la PPL Pélissard de 2014 va consolider le statut de ces regroupements communaux, sur la base du volontariat.

Le 97<sup>e</sup> Congrès des Maires et des Présidents de Communautés de France s'est tenu à Paris, du 25 au 27 novembre 2014.

Durant les débats, les élus ont fait part de leurs inquiétudes sur la diminution de leurs capacités d'investissement pour les années à venir et sur l'absence de lisibilité de leurs compétences.

La résolution générale de ce 97<sup>e</sup> Congrès a appelé à la correction de la baisse des dotations de l'Etat et à la reconnaissance de la commune comme « *échelon de proximité* ».

Pierre Jarlier a été réélu Vice-président de l'AMF et a notamment co-présidé un débat avec la Ministre de l'Egalité des territoires, du Logement et de la Ruralité Sylvia Pinel.



François Baroin, Sénateur-Maire de Troyes a été élu Président de l'AMF

Il succède à Jacques Pélissard, Député-Maire de Lons-le-Saulnier qui a été élu en 2004, réélu en 2008 et en 2011.

## Le Sénat ouvre ses portes aux Maires du Cantal

Pierre Jarlier a accueilli au Sénat plus de 60 élus du Cantal qui ont participé au Congrès puis visité le Palais du Luxembourg. Ils ont ensuite été reçus par le Sénateur Jacques Mézard dans les salons du Restaurant du Sénat, en compagnie du Président de la Haute assemblée, Gérard Larcher.



## L'AMF 15 et ERDF officialisent leur partenariat

Pierre Jarlier, président de l'AMF15 et Alain Riehl, Directeur territorial d'ERDF ont signé une convention de partenariat qui scelle les relations des élus cantaliens et de l'entreprise. Un moment de convivialité partagé sur leur stand.

## COMMENT SIMPLIFIER ET RELANCER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ?

Pierre Jarlier, Vice-président de l'AMF a animé l'atelier consacré aux problématiques du logement, de l'urbanisme et du foncier aux côtés de Madame Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité.

« *De nombreux textes se sont succédés ces dernières années. Pour autant, force est de constater que la crise du logement n'a jamais été aussi inquiétante pour les familles et notre droit de l'urbanisme est de plus en plus complexe* », a expliqué le Sénateur du Cantal. D'autres difficultés ont également été évoquées comme le manque de foncier disponible et l'ascenseur social du logement qui est en panne. « *C'est en développant le partenariat entre les collectivités et l'Etat que nous serons en mesure d'augmenter l'offre de logements si les procédures sont à la fois simplifiées, accélérées et mieux sécurisées* », a conclu Pierre Jarlier.



En clôture du Congrès des maires de France, François Baroin a prononcé un remarquable discours devant le Premier ministre et plus de 5 000 maires. Le nouveau Président de l'AMF a notamment demandé au Gouvernement de diminuer la baisse des dotations. Il a aussi réclamé auprès de Manuel Valls la tenue en urgence d'une conférence sur les finances locales.



Le Premier ministre a annoncé que l'aide de l'État en faveur des communes pour la réforme des rythmes scolaires sera pérennisée et que la DETR sera augmentée d'un tiers. Manuel Valls a aussi précisé que des aménagements au seuil de 20 000 habitants pour les EPCI seront ouverts en fonction de « la réalité des territoires ».

## - 28 Md€ POUR LES COLLECTIVITÉS : QUELLES CONSÉQUENCES SUR LE BLOC COMMUNAL ?



Salle comble pour évoquer des sujets qui inquiètent les élus. La matinée du 27 novembre était consacrée aux 28 Md€ d'économies cumulées par rapport à 2013, que l'État entend imposer aux collectivités locales.

Après l'exposé introductif de Michel Bouvier, professeur des universités, Jacques Pélissard, co-président des débats a donné le ton : « l'augmentation des charges combinée à la baisse des dotations est insupportable », a-t-il martelé.

Les collectivités subissent, en effet, une réduction sans précédent de leurs ressources financières, risquant de mettre en cause les services à la population et la capacité d'investissement du bloc communal. Face à ce choc financier, c'est l'action locale, au plus près des citoyens, qui est affaiblie, avec de réelles conséquences sur leurs conditions de vie.

C'est aussi l'investissement public, que les collectivités réalisent à près de 70 %, qui est touché de plein fouet.

« En 2014, l'investissement des communes diminuerait de 10,4 % et de 5,6 % pour les EPCI », relève une étude conjointe AMF - Banque postale.

Or, 10 % de baisse de l'investissement public, c'est 0,2 point de croissance en moins. Loin d'être un fardeau pour la Nation, « les communes sont un levier de relance et un moteur essentiel de l'activité économique de nos territoires », a conclu l'AMF dans sa résolution du 97e Congrès des Maires.

## LE CANTAL A L'HONNEUR

L'office public de l'Habitat du Cantal Logisens et la ville d'Aurillac ont reçu le second prix national de la Construction Bois 2014, dans la catégorie « logements collectifs ou groupés » pour la construction de 42 logements sociaux, bureaux et commerces au Vialenc à Aurillac.



Le Maire de Bassignac, Marc Maisonneuve, a participé à un débat en direct avec le Président Gérard Larcher, organisé par la chaîne Public Sénat pour évoquer les difficultés auxquelles sont confrontés les élus locaux.



## MEDIAS



Pierre Jarlier a été interviewé par Maires de France, i>Télé et France culture sur l'ingénierie, les finances locales et l'aménagement du territoire à l'heure du projet de loi NOTRe.



## REFONDATION DE L'ÉCOLE : LES PORTES DU DIALOGUE S'OUVRENT AVEC L'ÉTAT

Près de 4000 élus étaient réunis dans l'auditorium pour entendre la Ministre Najat Vallaud Belkacem sur la réforme des rythmes scolaires et les chantiers ouverts par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école. Christian Montin, Secrétaire général de l'AMF15 a participé à ce débat.

Assurant « son envie de dialogue » avec les élus, la Ministre a précisé qu'elle ne souhaitait pas que les « projets éducatifs territoriaux (PEDT) deviennent un exercice contraignant ». Elle a notamment invité les associations à travailler avec ses services à la rédaction d'une circulaire qui illustrerait cette volonté « pour gagner au maximum en efficacité et simplicité ».

Dans la deuxième séquence du débat, le secrétaire général de l'AMF15 Christian Montin, Maire de Marcolès a présenté la convention scolaire signée en janvier 2014 entre l'Académie de Clermont-Ferrand et l'Association des maires du Cantal en faveur de l'aménagement du territoire scolaire. La Ministre a salué le caractère remarquable et innovant de cette initiative.

« C'est une manière de s'adapter à la diversité des territoires. On passe d'une logique quantitative à qualitative. Son succès est tel que certains départements ruraux souhaitent aujourd'hui se lancer dans la même démarche », a souligné la Ministre.



→ Accédez à la résolution générale du 97e Congrès

Pour joindre votre Sénateur:  
A Paris : 01.42.34.28.31  
Dans le Cantal : 04.71.60.98.78  
pierre-jarlier@wanadoo.fr  
www.pierrejarliersenateur.fr  
et sur